# L'apport de la tradition indirecte à l'établissement du texte de Columelle, Res Rustica, livre VI

Autor(en): Corsetti, Pierre-Paul

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université

de Lausanne

Band (Jahr): - (1986)

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-870826

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

# Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# L'APPORT DE LA TRADITION INDIRECTE À L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE DE COLUMELLE, RES RUSTICA, LIVRE VI

L'auteur étudie huit passages du livre VI de la Res rustica où la tradition indirecte (représentée ici par Eumelos de Thèbes, Pelagonius, Végèce, Palladius et Isidore de Séville) offre un texte qui paraît préférable à celui qui a été transmis par les manuscrits de Columelle et adopté par V. Lundström dans son édition critique des livres VI-VII (Göteborg, 1940).

A Juliette Ernst, en témoignage d'affectueux respect.

Contrairement aux autres livres de la Res rustica, le livre VI. consacré à l'élevage des bovins et des équidés et au traitement de leurs maladies, bénéficie d'une tradition indirecte d'une richesse inespérée, puisqu'on en retrouve de nombreux passages, souvent transcrits mot pour mot, dans quatre ouvrages latins des IV<sup>e</sup>-Ve siècles: la Mulomedicina Chironis, l'Ars ueterinaria de Pelagonius, les Digesta artis mulomedicinae de Végèce<sup>1</sup>, l'Opus agriculturae de Palladius<sup>2</sup>. Quelques bribes de ce même livre se lisent aussi dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville (début du VIIe siècle). Enfin la compilation d'époque byzantine désignée couramment sous le terme d'Hippiatrica<sup>3</sup> nous a conservé des fragments du vétérinaire grec Eumelos<sup>4</sup> manifestement traduits de Columelle<sup>5</sup>. Ces testimonia, largement antérieurs aux plus anciens manuscrits de la Res rustica<sup>6</sup>, présentent d'autant plus d'intérêt que, fréquemment, le même texte nous a été transmis — de manière indépendante — par au moins deux des auteurs mentionnés ci-dessus, ce qui offre un moyen de contrôle supplémentaire.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, G. Morgagni avait montré le parti qu'on pouvait tirer de Végèce pour amender la vulgate de Columelle. La découverte ultérieure du traité de Pelagonius, de la *Mulomedicina Chironis* et du livre XIV de Palladius — dont les premières éditions datent respectivement de 1826, 1901 et 1926 — a permis d'améliorer de façon spectaculaire le texte du livre VI, comme le prouve la comparaison de l'édition moderne de référence, celle de V. Lundström<sup>7</sup>, avec celles qui l'ont précédée. Néanmoins, malgré les progrès accomplis<sup>8</sup>, nous pensons qu'il reste encore plus d'un endroit de ce livre où l'examen de la tradition indirecte suggère, voire impose de corriger le texte des manuscrits, et c'est un certain nombre d'entre eux que nous allons étudier ici, en regrettant de devoir, faute de place, laisser de côté les problèmes de méthode posés par le recours à ce type de tradition<sup>9</sup>.

6, praef. 3. Nec tamen ulla regio est, in qua modo frumenta gignantur, quae non ut hominum, ita armentorum adiuuatorio colatur, unde etiam iumenta et armenta nomina a re traxere, quod nostrum laborem uel onera subuectando uel arando iuuarent.

adiuuatorio Lundström: –iutorio  $S^2$  –iuratorio  $S^1$  –iurator  $Ah^1jbfr\acute{n}yc\varnothing$  –iuuator  $h^2m$  // colatur S: iuculatur  $A^2$  –tor  $A^1$  iugulatur  $h^2jmbfyc\varnothing$  –tor  $h^1\acute{r}n$  // nomina a re Lundstr"om: nominare S nomen a re (se m) Ahj  $mbfr\acute{n}yc\varnothing$ , uett.

Lundström, Eranos 29 (1931), pp. 36-37, a proposé de lire adiunatorio (au lieu de adiumento des uett.). Il s'agirait d'une formation analogique comparable à iuuaturus (Sall., Iug. 47,2; Plin., Ep. 4,15,13) et adiuuaturus (Petr. 18,3). On fera observer: 1° que Colum. 10,121 emploie iuturus et non iuuaturus (dans un vers, il est vrai); 2° que les dérivés de iuuo figurant dans la R. R. sont ceux du latin classique: adiutorium (12, praef. 1, dans une citation de Cicéron qui n'est probablement pas littérale, le terme n'étant attesté que depuis Sénèque le Rhéteur, cf. TLL 1,716,54 sqq.), adiumentum (5,5,9), adiutrix (12,1,4). Dans ces conditions, il paraît hasardeux d'introduire l'hapax adiuuatorium chez un auteur aussi châtié que Columelle (les formes adiuuamen, -amentum, -atio appartiennent au latin tardif, cf. TLL 1, 718,42 sqq.). Le bon sens recommande plutôt d'adopter, comme l'avait fait Schneider<sup>10</sup>, la leçon de S<sup>2</sup> adiutorio, en faveur de laquelle on peut invoquer le témoignage (qui semble avoir

échappé aux éditeurs de la R. R.) d'Isid., Etym. 12,1,7: iumenta nomina inde traxerunt auod nostrum laborem uel onus suo adiutorio subuectando uel arando iuuent. Isidore a retouché un peu la formulation de Columelle, mais il est facile de reconnaître sa source<sup>11</sup>.

Ce passage d'Isidore permet aussi de corriger un autre endroit de la phrase qui nous occupe. Là où les *uett*, imprimaient nomen a re (leçon de A et des recc.), Lundström, soucieux à juste titre de se rapprocher du texte de S, manuscrit dont la plus grande sincérité par rapport à A est établie depuis longtemps, a préféré écrire nomina a re. Le rapprochement avec Isid., Etym. 12.1.7 montre que *nomina* a plus de chances que *nomen* de représenter la leçon originale de Columelle. En revanche, nous doutons que les mots a re soient à conserver. En effet ce syntagme se trouve en concurrence avec *unde* comme complément d'origine de traxere. Car unde ne tient pas lieu ici de conjonction causale («aussi, c'est pourquoi»): il a sa fonction première d'adverbe relatif d'origine, et son antécédent est l'idée représentée par adiutorio colatur. Columelle veut dire simplement ceci: «il n'y a pas de région, du moins parmi celles qui produisent des céréales, où les cultures ne s'effectuent avec l'aide du gros bétail autant qu'avec celle des hommes, et c'est même de là que les animaux de traits (iumenta) et le gros bétail (armenta) tirent leur nom, attendu qu'ils nous aident (iuuarent) dans notre travail soit en portant des fardeaux soit en labourant (arando)». Débarrassée de a re (que Lundström n'aurait sans doute pas gardé s'il n'avait été influencé par le texte arrangé de AR, et aussi s'il s'était donné la peine de traduire le passage...), la phrase présente une structure plus logique. On comparera avec d'autres passages de la R. R.: 3,2,24 inerticula [sc. uitis] tamen nigra [...] potest in secunda quasi tribu esse, quod et boni uini est et innoxia, a quo etiam [sic Isid., Etym. 17,5,24: quoniam/quom/cum codd.] nomen traxit, quod iners habetur in tentandis neruis; 3,18,1 pastinum autem uocant agricolae ferramentum bifurcum quo semina panguntur, unde etiam repastinari dictae sunt uineae ueteres quae refodiebantur<sup>12</sup>.

Il est probable que le modèle de SA portait nominare (-re étant une anticipation du -re de traxere qui suit), et qu'à son habitude, le copiste de A a tenté de donner un sens apparent à ce qu'il lisait (nomen a re constituerait ainsi ce que L. Havet appelait une faute critique). On lira donc désormais unde etiam iumenta et armenta nomina traxere etc. 13

6, 7, 1. Eadem anas maiore profectu mulos et equinum genus conspectu suo sanat. mulos  $h^2$  jmbfrńyçø: mulus  $SAh^1$ .

La leçon des recc. semble aller de soi, et figure dans toutes les éditions imprimées. Elle concorde en outre avec Veg., Mul. 4,4,6 nam anas mulos, etiam equinum genus conspectu sui celeriter sanat (malheureusement le témoignage du meilleur ms. de Végèce, le Vossianus, n'est pas disponible pour ce passage). En revanche Pall. 14,7,1, qui reproduit exactement le texte de Columelle, écrit *mulas*. En dehors du fait que, d'une façon générale, Végèce est nettement moins fiable que Palladius, nous voyons deux raisons de préférer la leçon de Palladius: 1° quand il a à parler du mulet en général, Columelle, fidèle en cela à l'usage latin, emploie *mula* plutôt que *mulus*, cf. 6,27,9; 6,36,1, etc. Un coup d'œil à la concordance établie par G. G. Betts et W. D. Ashworth (Uppsala 1971) montre d'ailleurs que le féminin est beaucoup plus fréquemment attesté dans son œuvre que le masculin, et il est tout à fait arbitraire de ranger, comme l'ont fait les savants australiens, le datif/ablatif pluriel *mulis* sous l'entrée «mulus» (p. 345) plutôt que sous l'entrée «mula» (p. 342); 2° la leçon mulus de SA (éliminée dans les recc. parce que grammaticalement incorrecte) est un nouveau cas de confusion, dans l'écriture minuscule, de a et de u. Ce type de faute est bien connu, et Svennung, Eranos, 26 (1928), p. 179, n. 3, en a relevé de nombreux exemples dans la tradition manuscrite de Columelle. Nous croyons donc qu'on peut sans hésiter corriger *mulos* en *mulas* <sup>14</sup>.

# 6, 17, 6. Id [sc. malagma] inpositum perniciem commouet.

Columelle indique un remède (en l'occurrence un cataplasme) destiné à guérir les plaies causées par les morsures de musaraigne. L'ensemble des mss. donnent la leçon commouet, adoptée par tous les éditeurs jusqu'ici. Morgagni, se fondant sur le passage correspondant de Végèce (Mul. 4,21,5), doutait que Columelle eût réellement écrit commouet plutôt que submouet 15. L'affaire se complique un peu du fait que, si l'édition princeps et les mss. récents de Végèce donnent bien submouet, le Vossianus L, fidèle copie d'un ms. de Corbie très ancien aujourd'hui disparu, porte curat (et non sanat, comme l'imprime l'édition, très imparfaite, de la Mulomedicina publiée en 1903 par E. Lommatzsch). Nous laissons au futur éditeur de

Végèce le soin d'établir, dans le cas de cet auteur, la bonne leçon. Il convient pourtant de faire observer que le § suivant de la Mulomedicina se termine par les mots morsusque pestis ipsius [sc. muris aranei] submouent (cette fois L est d'accord avec les mss. plus récents pour écrire *submouent*), ce qui donnerait à croire que plus haut, Végèce, qui n'est pas dépourvu de prétentions littéraires, a bien employé curat (on sait l'importance accordée à la *uariatio* dans la langue cultivée). En remplaçant submouet de Columelle par curat et en reprenant un peu plus loin le terme utilisé par son modèle, Végèce n'aurait d'ailleurs rien fait d'autre que de recourir à l'un des procédés usuels de l'excerptor (transposition de mots, emploi de synonymes), procédés qui lui sont familiers (comme du reste à Palladius dans les livres I-XIII de l'Opus agriculturae). En tout cas, on aurait ainsi une preuve indirecte qu'il lisait bien submouet et non commouet dans son exemplaire de la R. R. Heureusement, Pelagonius, 279 et Palladius, 14,18,8 posent beaucoup moins de problèmes: ils écrivent l'un et l'autre indiscutablement submouet. J. Svennung, Eranos, 26 (1928), p. 187, était pourtant d'avis de garder commouet, mais les exemples du TLL 3, 1951, 1 sqg. ne permettent pas de donner ici à commouere le sens de « chasser, écarter ». Chez Columelle, toutes les occurrences de ce verbe (8 en tout) se rapportent au sens de « mettre en mouvement, déplacer, secouer». En revanche, il emploie souvent submouere (summ-) avec l'acception de «écarter, chasser» à propos de maladies (6,38,3) ou d'animaux nuisibles (2,9,10; 6,33,1; 8,5,18). Le mot est donc parfaitement en situation, et l'on comprend que dans son édition, W. Richter, tout en gardant commouet dans le texte, écrive dans l'apparat à propos de submouet «fort. rectius». La correction n'implique pas de difficulté paléographique, surtout si l'on suppose que cette forme était écrite summouet dans un ancêtre de SA.

6, 20. Negue enim alio distat bonus taurus a castrato, nisi auod huic torua facies est, uegetior aspectus, [...] uenter paullo subtruncior, qui magis rectus et ad ineundas feminas habilis

uenter subtruncior Lundström: uentre subtruncior SAR plerique uentre substrictiore R aliquot, uett. // rectus ed. pr.: streus S reus AR.

Même si la correction rectus nous trouve réservé, on devine sans trop de mal ce que l'auteur a voulu dire à la fin du

paragraphe: à la différence du bœuf, dont le ventre doit être aussi gros que celui d'une vache pleine (6,1,3 capaci et tamquam *inplente utero*), le taureau idéal ne doit pas avoir le ventre trop saillant, ce qui constituerait un handicap pour la saillie des femelles. N'est-ce pas pousser trop loin le respect de la *lectio* difficilior que d'attribuer à Columelle la leçon subtruncior des mss., comme l'a fait Lundström? D'abord subtruncus n'est attesté nulle part. Ensuite le sens du mot fait problème: dans son compte rendu de l'éd. Lundström, A. B. Ash, CPh, 37 (1942), p. 455, se demandait s'il était traduisible dans ce contexte. De fait truncus, employé à propos de parties du corps, signifie soit « mutilé, amputé », soit « qui n'a pas atteint son développement normal » 16. Dans tous les exemples que nous avons examinés, il s'agit de mutilations (imposées ou non) ou de malformations congénitales. Or Columelle ne fait allusion ici à rien de tel. En réalité il faut lire substrictior, ainsi que s'en était déjà rendu compte l'humaniste qui a copié le manuscrit d'où dérivent les recc. formant le groupe y (désigné dans l'apparat figurant plus haut par les mots R aliquot). Substrictus «de volume réduit» convient en effet exactement pour qualifier un ventre peu proéminent, et c'est précisément ce terme qu'on lit sous la plume de Columelle lorsqu'il recommande à 6,29,3 des chevaux uentre substricto (les hippologues français parlent de même d'un ventre « retroussé », par opposition à un ventre trop développé, dit «avalé» ou «de vache»). Encore une fois, la confirmation nous est fournie par Palladius qui, dans son adaptation de Colum. 6,20, dit que le taureau doit être uentre substricto (4,11,4). La cause aurait dû être entendue depuis longtemps, et nous nous étonnons que Richter ait conservé dans son édition subtruncior, qu'il traduit d'ailleurs par «gedrungener», comme s'il lisait *substrictior*!

6, 30, 3. Plerumque iumenta morbos concipiunt lassitudine et aestu, non numquam et frigore et cum suo tempore urinam non fecerint uel si sudant et a concitatione confestim biberint.

Il n'est pas bon, on le sait, de boire froid quand on est en sueur, car on risque alors ce que nos grand-mères appelaient un chaud et froid 17. Les animaux sont exposés au même danger, comme nous l'explique Columelle. Tel qu'il se présente dans les manuscrits, le membre de phrase si sudant... biberint est, à la rigueur, admissible. On peut cependant trouver curieux que le fait de transpirer (si sudant) et celui de boire (si... biberint) se

trouvent placés grammaticalement sur le même plan (et), alors que le premier est une circonstance du second. Maladresse d'expression ou, au contraire, recherche stylistique (à noter la uariatio, procédé cher à Columelle, sudant~biberint)? Le doute est permis. Toujours est-il que Schneider, généralement perspicace, a senti là une difficulté et note dans son commentaire ad loc. (p. 353): «legendum censeo: uel si cum sudant a concitatione confestim biberint». Les corrections qu'il propose (addition de cum, suppression de et) sont minimes, certes, mais susceptibles de ne pas emporter l'adhésion du philologue attaché au principe d'économie. La lecture de Pelagonius et de Palladius 18 confirme la justesse de l'intuition, sinon des corrections, de Schneider. Le premier écrit en effet (§ 4): morbos plerumque equi concipiunt aut lassitudine aut aestu aut frigore [...] aut si suo tempore urinam non fecerint aut sudantes et a concitatione statim biberint. Plus littéral, Pall. 14,22,1 reproduit le texte imprimé en tête de cette note, avec cette différence qu'on lit chez lui sudantia a concitatione (et om.). Ces deux témoignages concordants invitent à corriger chez Columelle sudant en sudantia<sup>19</sup>, ce qui du même coup élimine la petite difficulté aperçue par Schneider au prix d'une correction paléographiquement très acceptable (omission de ia sous l'influence de et a, ce que Havet appelle «omission par confusion d'analogues contigus»). En faveur de la construction, on invoquera Colum. 6,13,2 ea res non aliter accidit quam si bos [...] sudans in opere faciendo refrixit. Chez Palladius, et, on l'a vu, est omis, sans qu'on puisse savoir si la responsabilité de cette omission incombe à Palladius, à l'exemplaire de la R. R. qu'il avait sous les yeux ou à des copistes ultérieurs. De fait, la préposition n'est pas indispensable, mais sa présence à la fois chez Pelagonius et dans les manuscrits de Columelle justifie son maintien, les circonstances évoquées étant distinctes, quoique complémentaires.

6, 30, 5. Tum rescinditur uena quae sub oculo est, et os calida fouetur ciboque abstinetur primo die; inde postero autem potio ieiuno tepidae aquae praebetur ac uiride gramen; tum uetus faenum [...] substernitur.
autem ed. Ald.: ante SAR.

Le début de la seconde phrase a connu divers avatars au cours de la tradition imprimée. L'édition *princeps* et celles qui l'ont suivie immédiatement lisaient *inde postero*, faute de donner un sens à *ante* des manuscrits. A partir de l'édition

Aldine (1514), ante a été réintégré sous la forme autem, mais il paraissait difficile de concilier autem avec l'adverbe inde, qui céda la place à in. Malheureusement in postero (sc. die) est totalement absent de la R. R., où l'on ne rencontre que la locution postero (die), comme nous l'avons vérifié. J. Svennung a tenté de sauver le texte des mss. inde postero ante en supposant<sup>20</sup> que ante équivalait ici à primum et devait être mis en rapport avec tum qui suit (pour ante... tum, cf. Celse, 3,12,2; 5,26,1 B). Hypothèse ingénieuse, mais démentie par un examen des emplois de ante chez Columelle. Lundström a préféré revenir à la correction autem de l'éd. Aldine, qui se trouvait corroborée par Pall. 14,22,7 postero autem potio etc.<sup>21</sup>, mais conserve *inde*, qui manque chez Palladius et n'a pas d'équivalent chez Eumelos. Le maintien de cet adverbe est pourtant gênant: outre le fait que *inde* au sens de «ensuite» ne figure qu'une seule fois dans la R. R. (12,3,2) — encore s'agit-il d'une citation de la traduction par Cicéron de l'Economique de Xénophon —, autem n'est employé chez Columelle en troisième position que dans les cas suivants: a) quand le second mot de la phrase est est; b) quand la phrase commence par la séquence préposition + régime ou conjonction de subordination + verbe régi. Ces conditions n'étant pas réalisées ici, il semble d'autant plus légitime de frapper d'athétèse l'élément perturbateur qu'il fait défaut, ainsi qu'on vient de le rappeler, chez Eumelos et Palladius. *Inde* (écrit à l'origine *īde*?) est-il né de l'influence de die qui précède? C'est un type de faute très courant. Faut-il v avoir au contraire une anticipation de *uirlide*? Ce genre d'accidents est lui aussi des plus banals: on en trouve un exemple à 6,27,3, où les manuscrits ont après post annum l'inacceptable mensem, pour lequel on a proposé diverses corrections<sup>22</sup>, alors que c'est une anticipation de mense de la ligne suivante; un autre à 6,27,8, où le cum que les manuscrits donnent devant remouere provient de cum uolent qui se lit quelques mots plus loin<sup>23</sup>. Quoi qu'il en soit, le texte transmis par Palladius se révèle le plus conforme à l'usage de Columelle, et c'est lui qui, après examen, nous paraît s'imposer désor $mais^{24}$ .

6, 30, 6. Si equo maxillae dolent, calido aceto fouendae et axungia uetere confricandae sunt, eademque medicina tumentibus adhibenda est.

Ce passage se présente ainsi dans la traduction d'Eumelos

(Hipp. Ber. 18,3): πρὸς γνάθων πόνον καὶ φλεγμονάς· ὄξει θερμῷ καὶ παλαιῷ ἀξουγγίω πυρία, καὶ εἰ ἐπιμένοι ὁ πόνος, έπίκαιε. Τὸ δὲ αὐτὸ βοήθημα καὶ πρὸς φλεγμονὰς προσαγόμενον ώφελεῖ. Les mots καὶ εἰ ἐπιμένοι ὁ πόνος, ἐπίκαιε n'ont pas d'équivalent dans le texte de Columelle transmis par nos manuscrits. En revanche on lit chez Pall. 14,22,8 si adaeque [sic!] maxillae dolent, calido aceto fouendae sunt. Si ea remedio non erunt, inurendae sunt, eademque medicina tumentibus adhibenda. Il saute aux yeux que le membre de phrase si ea remedia... inurendae sunt correspond exactement pour le fond au passage d'Eumelos et ne peut être par conséquent une interpolation de Palladius. Sa disparition dans les manuscrits de la R. R. s'explique le plus classiquement du monde par un saut du même au même (du sunt de fouendae sunt à celui de inurendae sunt), et nous sommes parfaitement d'accord avec Svennung, *Eranos*, 26 (1928), p. 171 pour le réintégrer dans le texte de Columelle<sup>25</sup>. On comprend mal, d'ailleurs, pourquoi Lundström n'a pas procédé à cette restitution que tout légitime, alors qu'il a puisé chez Palladius (non appuyé par un autre témoignage) la matière d'additions plus contestables<sup>26</sup>.

6, 32, 1-2. Scabies mortifera huic quadripedi est, nisi celeriter succuritur. Quae si leuis est, inter initia candenti sub sole uel cedro uel oleo lentisci linitur [...] Praecipue tamen huic noxae salutaris est adeps marini uituli, sed si iam inueterauit, uehementioribus opus est remediis, propter quod bitumen et sulpur et ueratrum pici liquidae axungiaeque ueteri mixta pari pondere incocuntur, atque ea compositione curantur, ita ut prius scabies ferro erasa perluatur urina.

A l'exception de N, manuscrit d'excerpta du XI<sup>e</sup> siècle sans autorité particulière 27, tous les codd. s'accordent à écrire curantur, tandis que Pall. 14,24,4 et Pelagon. 359 ont curatur. Le maintien de curantur (sc. equi) suppose un accord ad sensum, puisque Columelle a commencé son chapitre par le singulier (huic quadripedi). Le passage du singulier au pluriel n'aurait en soi rien d'étonnant, du moment que quadrupes a ici une valeur collective et qu'en outre, plusieurs lignes séparent curantur du début du chapitre. Il faut pourtant signaler que, quand il parle d'animaux, Columelle a plutôt tendance à passer du pluriel au singulier que l'inverse. Voici deux exemples parmi d'autres: 1° à 6, 30, 3, après avoir énoncé les principales causes des maladies affectant les équidés (iumenta), il évoque au § suivant les cas des animaux atteints d'anurie par les mots si urinam non facit; 2° à 6, 35, chapitre consacré à la «rage» des juments, il commence par le pluriel (equarum, uiderint, capiantur, etc.) et finit par le singulier (speculata, abolet). Autre remarque: le dépouillement complet des occurrences dans la R. R. de curare (au sens médical) et de sanare montre que ces termes sont employés trois fois plus souvent à propos des affections soignées que des animaux faisant l'objet de ces soins. Les considérations qui précèdent, sans être absolument déterminantes, constituent néanmoins des arguments non négligeables en faveur de la leçon curatur, que l'on rapporte ce verbe à quadripes ou, ce qui nous paraît plus probable, à noxa/scabies. Ajoutons que curantur n'étant pas choquant en lui-même, il n'est guère vraisemblable que si Pelagonius et Palladius l'avaient trouvé dans leurs exemplaires respectifs de Columelle, ils aient pris l'un comme l'autre l'initiative de corriger le texte qu'ils avaient sous les yeux afin de le rendre plus conforme à l'usus scribendi de leur modèle. C'est pourquoi nous sommes personnellement d'avis de donner une nouvelle fois la préférence à la tradition indirecte sur la tradition manuscrite du livre VI.

Pierre-Paul CORSETTI.

## NOTES

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Alors que la *Mulomedicina Chironis* et Pelagonius citent en général le livre VI de façon littérale, Végèce, qui a puisé chez Columelle l'essentiel du livre IV (maladies des bovins) de ses *Digesta*, prend avec sa source diverses libertés tant au point de vue de l'expression qu'au point de vue du fond, ce qui diminue évidemment la valeur de son témoignage.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le livre XIV de Palladius, qui concerne les maladies du bétail, est constitué, aux trois quarts, d'emprunts la plupart du temps textuels aux chapitres des livres VI et VII de la *Res rustica* traitant de médecine vétérinaire. Ces mêmes livres ont été mis aussi à contribution par Palladius dans les parties de son manuel consacrées à la zootechnie (par exemple le livre V), mais dans ce cas, sa rédaction se présente d'habitude comme un simple résumé de l'exposé de Columelle.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Corpus Hippiatricorum Graecorum, edd. E. Oder & C. Hoppe (Leipzig 1924-1927).

- <sup>4</sup> Auteur postérieur à Columelle (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et antérieur à l'hippiatre Apsyrtos (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles?).
- <sup>5</sup> Liste des passages de Columelle traduits ou adaptés par Eumelos dans *Pelagonii Artis ueterinariae quae extant*, rec. M. Ihm (Leipzig 1892), pp. 7-9.
- $^6A$  et S, datant respectivement du second et du troisième quart du IX $^e$  siècle. Tous les autres mss. datent du XV $^e$  siècle. Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à nos « Notes critiques sur le texte de Columelle (Res rustica, livre VI)», in Eranos, 77 (1979), pp. 127-128. Rappelons simplement que, pour le livre VI, seul le témoignage de S et de A (celui-ci nettement moins fidèle que le premier nommé) est à prendre en compte, le texte des recentiores (= R) représentant le texte de A amendé, le cas échéant, par des conjectures d'époque humanistique.
- <sup>7</sup> L. Iuni Moderati Columellae Rei rusticae libri VI-VII, rec. V. Lundström (Göteborg 1940). Dans sa récente édition de Columelle (München 1981-1983), W. Richter, qui reproduit pour le livre VI l'essentiel de l'apparat de Lundström (y compris ses erreurs!), propose soit dans le texte lui-même soit en note diverses corrections qui améliorent parfois le texte de son devancier.
- <sup>8</sup> Parmi les travaux antérieurs consacrés à la tradition indirecte du livre VI, il faut signaler la contribution fondamentale de J. Svennung, «De Columella per Palladium emendato», in *Eranos*, 26 (1928), pp. 145-208.
- <sup>9</sup> Nous citons le texte de Columelle d'après l'éd. Lundström. Les indications concernant les mss. proviennent de collations personnelles de S et A et des mss. de base de la classe R  $(h, j, m, b, f, r, h, y, c, \emptyset)$ . Nous avons également revu sur des microfilms obligeamment communiqués par l'I.R.H.T. (Paris) les mss. de la  $Mulomedicina\ Chironis$ , de Pelagonius, de Végèce et du livre XIV de Palladius.
- <sup>10</sup> Scriptores rei rusticae ueteres Latini, ed. I. G. Schneider, II (Leipzig 1794).
- <sup>11</sup> Les nombreux emprunts à Columelle qu'on détecte dans les *Etymologies* laissent supposer qu'Isidore a eu une connaissance de première main de l'agronome gaditain.
- <sup>12</sup> Voir d'autres exemples dans notre article «Columella, De re rustica, 3.2.24», in *CPh*, 76 (1981), p. 54.
- 13 Nous avons à dessein laissé de côté la scholie à Verg., Aen. 3, 540 publiée par P. Masvicius (Leeuwarden 1717) dans son édition de Servius: Varro autem boues armenta uocari uoluit, quasi aramenta, quod eorum praecipue opera in arandis agris utamur. Unde Columella lib. VII [sic]: 'iumenta et armenta [nomina om.] a re traxere, quod nostrum laborem uel onera subuectando uel arando iuuarent'. En effet l'antiquité et donc l'authenticité des additamenta Masvicii sont plus que douteuses: ces scholies auraient été rédigées au XVe siècle (voir Å. Josephson, Die Columella-Handschriften, Uppsala, 1955, p. 63, n. 26). Par conséquent, la leçon a re peut provenir d'un ms. de la classe R (la redécouverte de Columelle s'est produite en Italie dans le second quart du XVe siècle).
- <sup>14</sup> Pour l'emploi du féminin des noms d'animaux, voir aussi nos remarques dans *Eranos*, 77 (1979), pp. 145-146.

- <sup>15</sup> Epistula ad I. Facciolatum (1721), ap. Scriptores rei rusticae ueteres Latini, ed. I. M. Gesner (Leipzig 1735), II, p. 1206 (§ 30).
- <sup>16</sup> Cf. Oxford Latin Dictionary, VIII (1982), p. 1982, s. u. truncus (l'article aurait pu être mieux rédigé, mais les exemples cités sont significatifs).
- <sup>17</sup> Cf. par exemple Celse, 1,3,6 ille quoque nosse oportet, quod ex labore sudanti frigida potio perniciosissima est.
- <sup>18</sup> Le témoignage d'Eumelos, *Hipp. Ber.* 107,3 (εἰ μετὰ ἰδρῶτα πίοι) est moins probant, du fait de la traduction.
- 19 Tout en imprimant le texte des mss., Richter cite en apparat la leçon de Palladius en ajoutant «haud scio an recte, cf. sudantes et Pel».
  - <sup>20</sup> Cf. Eranos, 26 (1928), p. 192, n. 2.
- <sup>21</sup> Cf. aussi Eumelos, *Hipp. Ber.* 103, 4 τῆ δὲ ἑξῆς ἡμέρας χόρτφ χλωρῷ καὶ ὕδατι χλιαρῷ κέχρησο. On notera que δὲ ne figure pas dans *P* (*Parisinus Gr.* 2245), qui offre en général un état du texte des *Hippiatrica* plus proche de l'original que le *Berol. Phillipp.* 1538 (= *B*).
- <sup>22</sup> p. anni messem (ed. Ald.), p. annum mensum (Pontedera), p. undenum mensem (Gesner). Dans son édition, Richter adopte p. annum enisae, qu'il donne comme une conjecture personnelle, en oubliant de signaler qu'Ursinus avait déjà conjecturé p. annum enixae. Lundström supprime à bon droit mensem.
- <sup>23</sup> Pour une faute comparable à 6,37,8 (*protri statim genitus* codd.), cf. notre article d'*Eranos*, 77 (1979), pp. 144-145.
- <sup>24</sup> Richter a suivi le texte de Lundström mais omis de signaler en apparat l'absence de *inde* chez Palladius.
- <sup>25</sup> On notera qu'un autre saut du même au même a causé la chute soit dans les mss. de Palladius soit dans son exemple de Columelle des mots *et axungia... confricandae*!
- <sup>26</sup> Le témoignage concordant de la tradition indirecte montre que nos mss. de Columelle abondent en omissions dont aucun indice n'était susceptible de révéler l'existence aux premiers éditeurs. Mais doit-on pour cela introduire systématiquement dans le texte de la R. R. les éléments supplémentaires fournis par un représentant *isolé* de cette tradition? Evidemment non. Nous estimons pour notre part qu'à moins qu'une addition ne s'impose indiscutablement (sens, grammaire), il devrait être nécessaire de disposer, dans chaque cas, d'au moins deux témoignages pour pratiquer de telles restitutions dans le texte. Lorsqu'un seul témoignage peut être invoqué, sa place, sauf cas d'espèce, se trouve dans l'apparat.
- $^{27}$  Ce ms. dérive du *Parisinus lat.* 13955 (= P de Lundström), lui-même apparenté de très près à S, cf. notre «Note sur les excerpta médiévaux de Columelle», in RHT, 7 (1977), pp. 109-132.